

Plan régional de santé au travail 3

Diagnostic régional

Rhône-Alpes

Diagnostic régional – Rhône-Alpes

- I. Les caractéristiques socio-économiques
 - A. Population
 - B. Emploi
 - C. Chômage

- II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels
 - A. Contraintes organisationnelles et relationnelles
 - B. Contraintes et ambiances physiques
 - C. Les agents chimiques

- III. Sinistralité
 - A. Accidents du travail
 - B. Accidents de trajet
 - C. Maladies professionnelles indemnisées

I. Les caractéristiques socio-économiques

A. Population (2012)

Avec 5 130 000 habitants, la population âgée de 15 ans et plus en Rhône-Alpes représente 9,6% de la France métropolitaine en 2012 (*recensement de la population*).

Dans la tranches 15-64 ans, elle se décompose comme suit:

Population (RP 2012 – source INSEE)	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Actifs ayant un emploi	66%	63,7%
Chômeurs	8,4%	9,3%
<i>soit Actifs</i>	<i>74,4%</i>	<i>73%</i>
Inactifs (hors de l'emploi: retraités, étudiants...)	25,6%	27%
Total	100,0%	100,0%

I. Les caractéristiques socio-économiques

A. Population (2012)

Evolution 2007/2012	Comparaison à France métr.
Population	
Part des 60 ans et plus en augmentation, passant de 20,9% à 22,6%.	- Une population plus jeune .
Population active	
- Le taux d'activité augmente, de 72,6% à 74,4%. Avec un accroissement de 1,5 point, le chômage en est la principale cause.	- Une population active plus jeune . - Un taux d'activité supérieur à tous âges, surtout les 55-64 ans (48,3% / 46,5%)
Population active ayant un emploi	
- Baisse en volume des PCS ouvrières et agricoles quand les autres PCS augmentent.	- La part des professions intermédiaires beaucoup plus élevée parmi les PCS en Rhône-Alpes : 28,1% / 25,3%. - Un temps partiel en CDI beaucoup plus développé chez les femmes : 30% / 25,7% - Un taux d'emploi supérieur à tous âges, surtout les jeunes : 34,1% / 31,6%.

Source: INSEE – RP 2012

I. Les caractéristiques socio-économiques

B. Emploi (2014)

Près de 200 000 établissements actifs employeurs en Rhône-Alpes à fin 2014, dont 82,4% de moins de 10 salariés, et près de 1,9 millions de **salariés** (*hors agriculture*), soit 10,6% de la France (*source : ACOSS*).

L'évolution de l'**emploi salarié** entre 2008 et 2014 est plus favorable en Rhône-Alpes qu'en France : +0,4% contre -1,5%, même si son niveau est relativement stable depuis 2012.

L'industrie représente une part plus élevée en Rhône-Alpes qu'en France tant en établissements (9,7% contre 8%), qu'en effectif salarié (21,3% contre 17,5%).

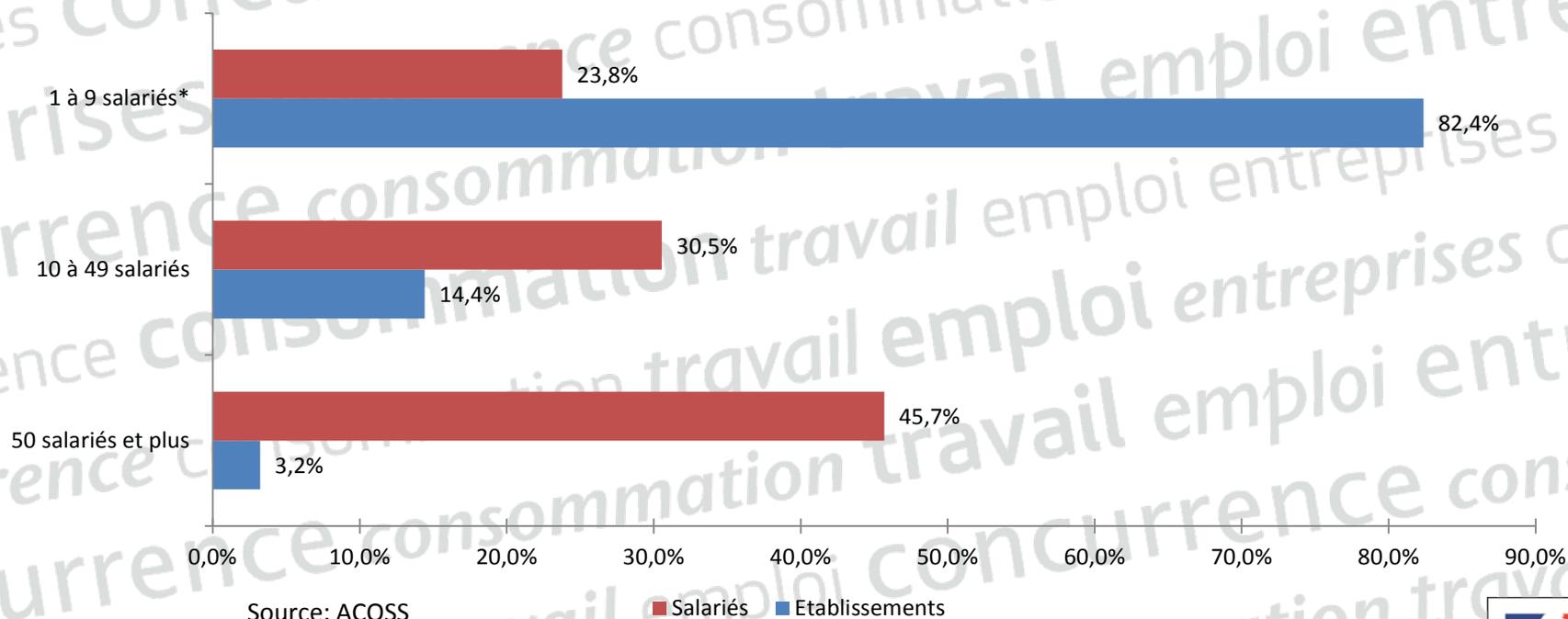
La situation est inverse dans les services pour les établissements (56,6% contre 58,1%) et l'effectif salarié (54,3% contre 57,6%).

I. Les caractéristiques socio-économiques

B. Emploi (2014)

Si les établissements de 50 salariés et plus représentent 3,2% du total rhônalpin, ils regroupent 45,7% des effectifs salariés. Pour autant, la part des effectifs dans les établissements de 50 salariés et plus est inférieure au niveau national (48,2%).

Répartition des établissements actifs employeurs en Rhône-Alpes selon leur taille - Année 2014



Source: ACOSS

I. Les caractéristiques socio-économiques

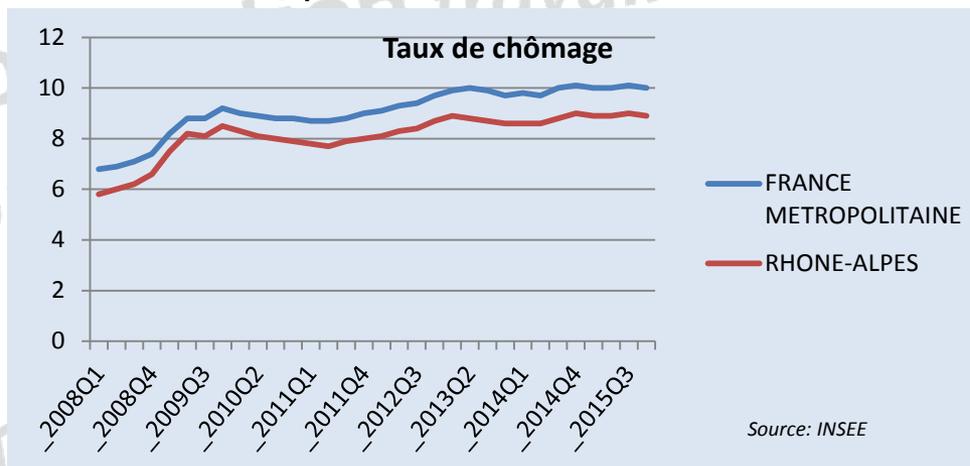
B. Emploi (2014)

- Rhône-Alpes compte 15 000 établissements et 160 000 salariés issus de l'emploi agricole à fin 2014 (soit 10% de la France entière), avec 60% d'hommes et 40% de femmes (*source: MSA*).
- 2 salariés sur 3 sont rattachés aux exploitations ou à la culture et l'élevage.
- Le deux principaux secteurs en Rhône-Alpes sont la viticulture (30% des salariés contre 25% pour la France) et les cultures spécialisées (27% contre 17,5%).
- 35% des salariés de l'emploi agricole ont moins de 26 ans.
 - 43% dans les cultures spécialisées
 - 50% dans les cultures et élevage non spécialisés
 - 70% dans le stockage et conditionnement de fleurs, fruits et légumes.

I. Les caractéristiques socio-économiques

C. Chômage (2015)

- 520 000 demandeurs d'emploi en catégorie ABC (*en recherche d'emploi*) en Rhône-Alpes à fin 2015, avec 41,4% d'inscrits depuis 1 an au moins (35% à fin 2011).
- Les inscriptions à Pôle Emploi pour licenciement ont augmenté de 2,1% entre 2011 et 2015 quand il ont baissé en France métropolitaine de 7,2%.
- Celles au motif d'un licenciement économique en hausse de 2,8% sur la même période en Rhône-Alpes ont contribué à cette évolution (-2,2% en France métropolitaine)
- Un taux de chômage en progression quasi constante depuis mi-2011 en Rhône-Alpes comme en France métropolitaine. Il s'établit à 8,9% à fin 2015 contre 10%.



II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

A. Les contraintes organisationnelles et relationnelles (enquête SUMER)

Temps de travail

67% des salariés ont au moins 1 contrainte d'horaire atypique.

Elles sont plus fréquentes dans le tertiaire et concernent en priorité les employés de service (90%).

Les 2 plus fréquentes sont le travail du samedi (48% des salariés) et du dimanche/jours fériés (30% des salariés). Elles sont souvent liées à des horaires quotidiens variables et à moins de repos.

43% des salariés ont au moins 1 contrainte de durée du travail

Elles concernent en priorité les cadres et PIS (78%)

La plus fréquente est de travailler plus longtemps que l'horaire prévu sans compensation (46% des salariés et 84% des cadres et PIS).

Les contraintes de temps de travail les plus fortes sont dans les établissements de 50 salariés et plus.

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

A. Les contraintes organisationnelles et relationnelles (enquête SUMER)

Rythme de travail

Les plus fréquentes sont

- **les demandes extérieures obligeant à une réponse immédiate** (60% des salariés)
- **l'interruption fréquente de tâche pour en faire une autre non prévue** (54% des salariés).

Cadres, professions intermédiaires et employés sont les plus concernés (>80% à s'exposer à une des 2).

- **Les normes de production/délais à respecter en une journée au plus** concernent 48% des salariés.

Le taux d'exposition à cette contrainte est significativement plus élevé qu'en France (44,5%).

Les ouvriers sont les plus concernés, ainsi que le secteur industriel et les établissements de 50 salariés ou plus.

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

A. Les contraintes organisationnelles et relationnelles (enquête SUMER)

Qualité du travail

L'intensité du travail est en conflit avec la qualité du travail.

La notion de qualité du travail (ou bien faire son travail) constitue avec celle de soutien social et de reconnaissance des efforts accomplis, les 3 vecteurs de la satisfaction au travail.

A contrario, l'insatisfaction est liée une perception négative de l'influence du travail sur la santé par les salariés et à l'existence plus fréquente de troubles anxio-dépressif.

Importance du rôle du collectif de travail pour discuter de la qualité du travail avec l'employeur afin d'adapter l'organisation du travail et donner du sens à agir et préserver la santé des salariés (NPC avec bien-être au travail).

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

B. Les contraintes et ambiances physiques (enquête SUMER)

Les 5 plus fréquentes	%	Salariés les plus exposés
Contraintes posturales et articulaires	81	Ouvriers / Employés de service Jeunes (moins de 25 ans)
Travail sur écran	54	Cadres / Employés administratifs
Manutention manuelle de charges	42	Construction Ouvriers / Employés de service Jeunes
Conduite	35	Construction Ouvriers qualifiés - Hommes
Nuisances sonores	34	Construction et industrie Ouvriers - Jeunes
Polyexposition (X 3)	62	Construction – Ouvriers qualifiés
Contraintes phys. intenses	39	Construction Ouvriers non qualifiés / Employés de service Jeunes

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

B. Les contraintes et ambiances physiques (enquête SUMER)

Contraintes et ambiances physiques spécifiques	% Rhône-Alpes	% France	Commentaires
Contraintes posturales et articulaires	81	75	Industrie : 86% / 78% Tertiaire : 78% / 73% Pas de vérification dans la durée.
Bruit > 85 dbA dans la construction	65	56,5	Pas de vérification dans la durée.
Manutention manuelle de charges	42	38	Industrie : 47% / 43% Construction : 68% / 62% Etabl. < 11 salariés: 47% / 39%. Pas de vérification dans la durée.
Nuisances thermiques	23,5	19,5	Tertiaire : 20% / 15% Etabl. < 11 salariés : 27% / 20% Pas de vérification dans la durée.

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

C. Les agents chimiques (enquête SUMER)

Exposition à :	Agents chimiques	Agents chimiques cancérogènes
Au moins 1	38%	13%
Au moins 3	16%	3%
Niveau élevé (durée + intensité)	8%	4%

Le secteur de la construction, les ouvriers et les salariés de moins de 25 ans sont les plus exposés ou poly-exposés, y compris dans la durée.

Le cumul d'exposition aux produits chimiques et aux contraintes physiques est répandu.

II. L'exposition des salariés du privé aux risques professionnels

C. Les agents chimiques (enquête SUMER)

- Le secteur de la construction en Rhône-Alpes est significativement plus exposé qu'à l'échelle de la France métropolitaine :

Exposition à :	BTP Rhône-Alpes	BTP France
1 agent chimique	70%	61%
1 agent chimique >= à 10 heures hebdo	39%	25%
3 agents chimiques	40%	29%
1 agent chimique cancérogène	46%	31%
3 agents chimiques cancérogènes	12%	5%

Les salariés de la construction sont significativement plus exposés en Rhône-Alpes à la silice cristalline, aux poussières de bois, au nickel et au chrome/cobalt

III. La sinistralité

A. Les accidents du travail (2014)

71 300 accidents du travail (AT) en 1^{ère} indemnisation en Rhône-Alpes en 2014 (source CARSAT Rhône-Alpes), soit 11,5% des AT de la France.

Les principaux indicateurs sont défavorables à Rhône-Alpes :

- *Indice de fréquence des AT avec arrêt : 37,6 pour 1000 salariés / 34 (France entière)*
- *Taux de fréquence des AT avec arrêt: 25,3 pour 1 M d'heures travaillées / 22,9*
- *Indice de gravité des AT : 19,6 pour 1 M d'heures travaillées / 14,1*
- *Taux de gravité des AT: 1,9 journée perdue pour 1000 heures travaillées / 1,4.*

III. La sinistralité

A. Les accidents du travail (2014)

Les Comités techniques nationaux (CTN) ayant le plus d'accidents du travail

Activités de services II (travail temporaire, aide à domicile...)	23,7%
Bâtiments et Travaux publics	16,3%
Services, commerces, industrie de l'alimentation (Gde distribution, restauration...)	15,8%
Transports, Entreprises de gaz et d'électricité, livre, communication	14,2%

Les CTN ayant le plus haut taux de fréquence

Bâtiments et Travaux publics	44,2
Activités de services II (travail temporaire, aide à domicile...)	35,6
Transports, Entreprises de gaz et d'électricité, livre, communication	34,5

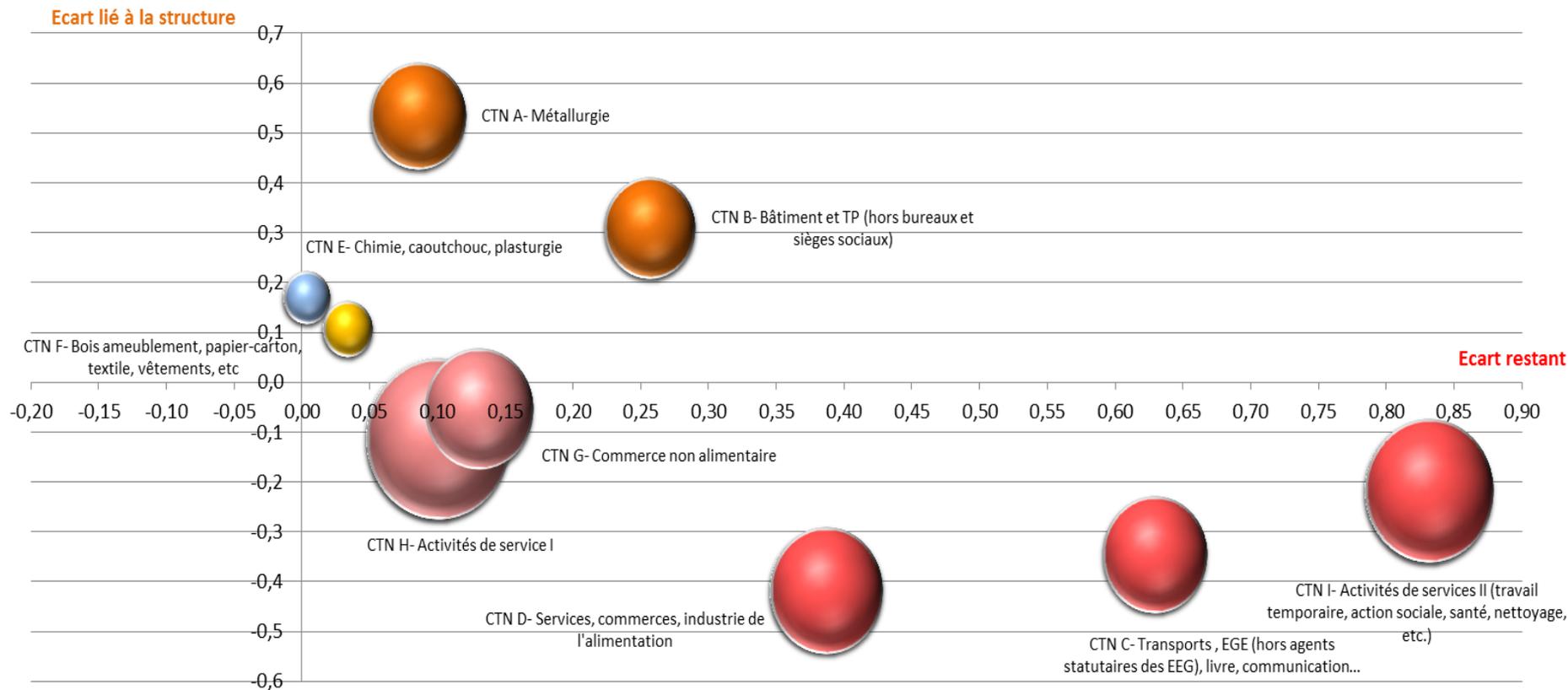
Les CTN ayant un taux de fréquence plus élevé qu'en France

Transports, Entreprises de gaz et d'électricité, livre, communication	+5,5
Activités de services II (travail temporaire, aide à domicile...)	+4,8
Bâtiments et Travaux publics	+3
Services, commerces, industrie de l'alimentation (Gde distribution, restauration...)	+2,9

III. La sinistralité

A. Les accidents du travail (2014)

Profils des principaux des secteurs impactant la fréquence régionale des accidents du travail



III. La sinistralité

A. Les accidents du travail (2014)

Aux AT rattachés au régime général, s'ajoutent 2 850 accidents du travail (AT) en 1^{ère} indemnisation du régime agricole en Rhône-Alpes en 2014 (*source MSA*), soit 7,6% des AT de la France.

Le taux de fréquence des AT avec arrêt dans le régime agricole: 27,9 pour 1 M d'heures travaillées / 29,3 en France métropolitaine. Ce taux, en baisse en Rhône-Alpes depuis 2010 (-5,8 points) permet de passer en-dessous du taux national.

A noter:

- Un taux de fréquence des AT pour les apprentis de 41,7 (mais 45 en France)
- Un taux de fréquence des AT significativement supérieur en Rhône-Alpes dans :
 - Les travaux forestiers (sylviculture, exploitation du bois, scieries) : 80 / 66,6
 - Les travaux agricoles : 59,6 / 54,9
 - Traitement de la viande : 88,6 / 68,6
 - Traitement des viandes de volaille : 82,2 / 46,3

III. La sinistralité

B. Les accidents de trajet (2014)

9 032 accidents de trajet (ATJ) en 1^{ère} indemnisation en Rhône-Alpes en 2014 (source CARSAT Rhône-Alpes), soit 10,4% des ATJ de la France.

- *Indice de fréquence des ATJ avec arrêt : 4,7 pour 1000 salariés / 4,6 (France entière)*
- *Le CTN qui possède l'indice de fréquence le plus élevé (7,3) est également celui qui compte le plus d'accidents de trajet: Activités services II (Travail temporaire, aide à domicile...)*
- *C'est également ce CTN qui possède l'indice de fréquence avec l'écart le plus élevé par rapport au niveau France (+0,5 point).*

III. La sinistralité

C. Les maladies professionnelles (2014)

- 4 919 maladies professionnelles (MP) en 1^{ère} indemnisation en Rhône-Alpes en 2014 (*source CARSAT Rhône-Alpes*), soit 9,5% des MP de la France.
- Rhône-Alpes représente 11% du niveau national si l'on tient compte des jours d'arrêt.
- L'indice de fréquence des MP est légèrement inférieur au niveau national : 2,2 / 2,4
- 13% des maladies professionnelles ont été imputées sur un compte spécial, ne pouvant être rattachée à un employeur précis.
- Pour les autres MP, le CTN Métallurgie apparaît en Rhône-Alpes comme celui comptant le plus de MP (17,5%), suivi du CTN des services, commerces, industrie de l'alimentation (16,6%).
- Toutefois, comme au niveau national, le CTN du bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement... est celui qui possède l'indice de fréquence le plus élevé (6 MP pour 1 000 salariés).

III. La sinistralité

C. Les maladies professionnelles (2014)

- 174 maladies professionnelles (MP) dépendant du régime agricole en 1^{ère} indemnisation en Rhône-Alpes en 2014 (*source MSA*), soit 4,7% des MP de la France.
- Deux secteurs représentent plus de la moitié des MP :
 - La culture et l'élevage (39% des MP)
 - La coopération (26% des MP)
- Les MP du régime agricole concernent à 60% des hommes et 40% des femmes.
- Le tiers des MP concerne les salariés dans la tranche d'âge 45-54 ans.
- Les affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures représentent 80% des MP.

Pour en savoir plus:

- Les contraintes organisationnelles et leurs liens avec la santé mentale des salariés en Rhône-Alpes (novembre 2014)
- Contraintes physiques et risques chimiques et biologiques en Rhône-Alpes (décembre 2014)

disponible sur: <http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr>